var LRZ - Zone de soins locorégionale *(Échantillon Permantent(e) Steekproef (EPS))*

Description

La zone de soins locorégionale.
Les zones de soins locorégionales sont un découpage géographique basé sur les communautés et articulé autour de l'organisation des soins de première ligne, qui représentent les soins élémentaires directement accessibles à toutes et tous sans renvoi d'un medecin généraliste. La répartition de ces zones varie d'une communauté à l'autre.

Codification
Faute de codage officiel, l'AIM a recours à son propre codage pour les zones de soins locorégionales. Vous trouverez un aperçu de ces codes dans la **liste de codes** ci-dessous.

Remarques
Chaque communauté répartit ses zones de soins de première ligne à sa propre manière.

Flandre – Zones de première ligne
Les zones de première ligne sont des réseaux locaux de prestataires de soins de première ligne dans un territoire défini, au sein duquel les connaissances et informations sont échangées et le fonctionnement coordonné. Ces réseaux sont également attentifs aux besoins locaux en matière de soins et de bien-être afin d'améliorer la qualité des soins de santé. Ils sont dirigés par un conseil de soins.

Une zone de première ligne est généralement composée d'une ou plusieurs communes et compte au moins 60 000 habitants. Dans plusieurs cas de la région d'Anvers, il s'agit d'un regroupement de parties de communes ou quartiers, qui rassemblent parfois d'autres communes.
La Flandre a identifié 60 zones de première ligne, y compris une pour Bruxelles, que nous n'utilisons toutefois pas dans nos données. En effet, pour la région bruxelloise nous utilisons la répartition proposée par Brusano.

Bruxelles – Zones/bassins de soins
Une zone de soins, ou bassin d'aide et de soins, est un territoire dans lequel les acteurs du secteur social et de la santé organisent et coordonnent leurs activités, pilotées par un Conseil de l'Action du Bassin. Le soutien de ces zones de soins est coordonné par Brusano.
Le territoire de la Région Bruxelles-Capitale est divisé en cinq bassins d'aide et de soins comptant chacun 200 000 à 300 000 personnes. Le découpage suit en grande partie les frontières communales, à l'exception de Bruxelles-Ville qui est répartie sur trois bassins de soins.

Wallonie – Organisations Locorégionales de Santé (OLS)
Les 'organisations locorégionales de santé' rassemblent les secteurs de première ligne dans un territoire défini.
Il existe 10 zones OLS en Wallonie, dont la population varie de 200 000 à 550 000 habitants. Le découpage suit en grande partie les frontières communales, même si une dizaine de communes sont réparties sur deux zones.

Communauté germanophone
Il n'existe pas de découpage spécifique à l'organisation des soins de santé de première ligne en Communauté germanophone (Cantons de l'Est). L'ensemble de la communauté est renseigné dans nos données en tant que zone de soins locorégionale à part entière.

Code LRZ

Format SAS 7. (numeric)

Variable(s) source(s)
- PP0055-Secteur statistique

Variable(s) équivalente(s)
- CRX_XXX-Zone de soins

Mots clés Caractéristiques socio-démographiques, Institutions de soins de santé

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Échantillon Permantent(e) Steekproef (EPS)	ALL	2002-01-01	2024-12-31

Disponible

Atlas AIM

Dans l'Atlas AIM vous trouverez des statistiques agrégées concernant la distribution de cette variable au sein de la population en Belgique.

Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)